



---

Communiqué de presse – 15 janvier 2015

## **Le PSVR ne soutient pas le référendum contre le décret du budget**

Le Comité du Parti socialiste du Valais Romand (PSVR) s'est réuni hier soir, afin de déterminer sa position quant au référendum lancé par l'Union des indépendants (UDI) contre le décret lié au budget 2015. A l'unanimité, le comité a décidé de ne pas soutenir le référendum lancé. Pour Gaël Bourgeois, président du PSVR, « nous avons beaucoup discuté, car l'amnistie fiscale qui fait partie de ce paquet, est inacceptable pour la gauche. La forme du décret doit cependant être critiquée, tout comme le manque d'anticipation du gouvernement, car ils démontrent une gestion de l'Etat dans l'urgence. »

Le PSVR a fait les comptes des mesures qu'il soutenait dans le décret en question et de celles qu'il rejetait. Ainsi, 20.5 millions de mesures proposées sont jugées convaincantes et soutenues par le PS, contre 9 millions environ pour les propositions rejetées (amnistie fiscale, hausse des tarifs judiciaires et adaptation des horaires d'enseignement). La balance étant clairement en faveur des mesures, le PSVR ne soutiendra pas le référendum lancé.

Par ailleurs, **les mesures les plus drastiques et douloureuses pour la population, votées dans le cadre du budget, ne seront en rien concernées par ce référendum. C'est notamment le cas pour les coupes dans les subventions d'assurance-maladie ou dans les allocations de formation.**

Le PS fustige l'action gouvernementale, dont le manque d'anticipation a conduit à gestion des affaires par voie de décret, englobant tout et son contraire. Alors que le PS se bat contre les baisses fiscales accordées dans le canton depuis maintenant 15 ans, la situation financière est aujourd'hui devenue intenable. Des mesures fiscales doivent notamment être réfléchies, plutôt que de couper simplement dans les prestations des personnes qui en ont le plus besoin, de reporter des charges sur les communes ou de faire des fleurs aux fraudeurs du fisc.

Le PSVR a donc décidé de ne pas soutenir le référendum. Il prendra officiellement position sur le décret dans son ensemble si le référendum devait aboutir.

### **Adresses de contact :**

- **Gaël Bourgeois**, président du PSVR, 078 685 48 48
- **Emmanuel Amos**, député membre de la Commission des finances, 078 607 72 32